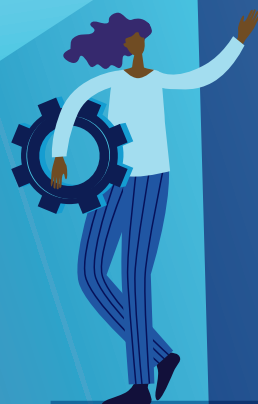


RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

ET MINISTRE RESPONSABLE
DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE
ET DE L'EFFICACITÉ DE L'ÉTAT

**CONCERNANT L'APPLICATION
DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE**

2024-2025



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

et ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et de l'Efficacité de l'État
**concernant l'application
de la Loi sur l'administration publique
2024-2025**

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Une version numérique de ce document est disponible sur le site du Secrétariat du Conseil du trésor.

Pour toute information ou si vous éprouvez des difficultés techniques vous pouvez contacter la Direction des communications :

Direction des communications
du Secrétariat du Conseil du trésor

1^{er} étage, 1.421

875, Grande Allée Est

Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca

Site Web : www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Mai 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-03841-7 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2026

Message de la présidente

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec



Madame la Présidente,

C'est à titre de ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor que je dépose à l'Assemblée nationale du Québec le rapport 2024-2025 sur l'application de la Loi sur l'administration publique (chapitre A-6.01), conformément à l'article 28 de cette loi. À cet égard, la Loi sur l'administration publique et le cadre de gestion axée sur les résultats demeurent des leviers essentiels pour accroître l'efficacité de l'État et renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires.

Cette édition du rapport revêt par ailleurs une signification particulière, puisqu'elle marque le 25^e anniversaire de la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique. Depuis un quart de siècle, ce cadre législatif a contribué à transformer en profondeur la culture de gestion de l'État québécois en plaçant la performance, la transparence et l'imputabilité au cœur de l'action publique. Cette étape symbolique nous rappelle l'importance de poursuivre l'évolution de nos pratiques afin de répondre avec rigueur et agilité aux défis actuels et futurs.

Les données recueillies dans le rapport 2024-2025 démontrent que la grande majorité des ministères et organismes respectent le cadre de gestion et appliquent les bonnes pratiques attendues. Ces constats sont présentés au chapitre 1.

Un suivi ciblé de la performance de l'administration publique est indispensable pour bâtir un État plus agile, efficace et responsable. Pour 2024-2025, la pondération de l'indice de performance de l'administration publique a été ajustée afin de mettre davantage l'accent sur la saine gestion des ressources financières. Cette évolution continue assure un meilleur arrimage entre les pratiques administratives, les priorités gouvernementales et le contexte budgétaire actuel. Par ailleurs, plus de vingt-cinq organisations additionnelles visées par la Loi sur l'administration publique sont désormais intégrées à l'indice de performance, sans toutefois que cela alourdisse leur reddition de comptes. Les résultats pour 2024-2025 figurent au chapitre 2.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et
présidente du Conseil du trésor

Message de la secrétaire

Madame la Présidente,

J'ai le privilège, conformément à mes responsabilités et en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'administration publique (chapitre A-6.01), de vous transmettre le rapport 2024-2025 concernant l'application de cette loi.



Ce rapport permet de faire le point sur l'application du cadre de gestion axée sur les résultats et le respect des obligations découlant de la Loi sur l'administration publique. Il confirme la solidité du cadre de gestion axée sur les résultats et son rôle central dans l'amélioration de la performance de l'État.

Le rapport présente par ailleurs les résultats des ministères et des organismes inscrits à l'indice de performance de l'administration publique. Pour une deuxième année, les grands organismes gouvernementaux sont évalués sur la base d'un indice global qui tient compte de la gestion des ressources et de la gestion axée sur les résultats. Cet indice met en valeur l'information de gestion existante et offre une vue panoramique de la performance des ministères et des grands organismes.

Finalement, plus de vingt-cinq organismes additionnels sont désormais intégrés à l'indice, ce qui élargit la portée du suivi de la performance et consolide l'imputabilité des hauts dirigeants. Ensemble, ces ajustements offrent une vision plus complète et plus stratégique de la performance gouvernementale, s'inscrivant ainsi dans les travaux sur le chantier de l'efficacité de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire du Conseil du trésor,

Danièle Cantin

Table des matières

Faits saillants de 2024-2025.....	1
Introduction	4
Méthodologie et organisations visées.....	5
Chapitre 1 : L'application de la Loi sur l'administration publique	6
1.1 Principes fondamentaux de la Loi sur l'administration publique	7
1.2 Obligations prévues à la Loi sur l'administration publique	9
1.3 Bonnes pratiques en gestion axée sur les résultats	11
Chapitre 2 : La performance de l'administration publique	18
2.1 Présentation de l'indice de performance des ministères	19
2.2 Présentation des résultats des ministères.....	21
2.3 Présentation de l'indice de performance des grands organismes	31
2.4 Présentation des résultats des grands organismes.....	31
2.5 Présentation de l'indice de performance des organismes visés par la Loi sur l'administration publique.....	37
2.6 Présentation des résultats des organismes visés par la Loi sur l'administration publique.....	37
Conclusion	40
Annexe I – Organisations visées en 2024-2025	42
Annexe II – Résultats des organismes pour le taux d'employées et employés ayant reçu des attentes et le taux d'employées et employés dont la performance a été évaluée	44
Annexe III – Résultats détaillés des ministères.....	46
Annexe IV – Résultats détaillés des grands organismes	69
Annexe V – Résultats détaillés des organismes	72
Annexe VI – Organisations ayant une excellente performance pour chacun des indicateurs de l'indice	79

Faits saillants de 2024-2025

Depuis la fin de l'année 2024-2025, la Loi sur l'administration publique a franchi le cap de ses 25 ans. Tout au long de cette période, les résultats des ministères et organismes, tant en matière de respect des obligations prévues par la Loi qu'en matière d'adoption de bonnes pratiques de gestion axée sur les résultats, ont fait l'objet d'un suivi annuel rigoureux. Cette année encore, ce suivi confirme une maturité désormais bien établie au sein des organisations visées, comme en témoignent les faits saillants suivants. Dans le contexte actuel, un examen approfondi du cadre de gestion axée sur les résultats sera entrepris afin de le faire évoluer et de renforcer son intégration au cœur des décisions stratégiques

Application de la Loi sur l'administration publique

Le chapitre 1 de ce rapport présente les résultats agrégés des ministères et des organismes quant à l'atteinte des objectifs du cadre de gestion axée sur les résultats et au respect des obligations et des bonnes pratiques de gestion.

Pour l'année 2024-2025, les résultats montrent que l'application des obligations légales (liées à la déclaration de services aux citoyens, au plan stratégique et au rapport annuel de gestion) est globalement élevée et stable, tant pour les ministères que pour les organismes. Le tableau suivant met en évidence l'évolution de certaines bonnes pratiques en matière de gestion axée sur les résultats :

Tableau 1 – Éléments saillants concernant l'application de la Loi sur l'administration publique pour 2024-2025

Éléments saillants	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations ayant réalisé des activités en évaluation de programme au cours des deux dernières années	20/23 87 %	11/15 73 %	82 %	73 %	+9
Organisations qui disposaient d'une politique encadrant l'évaluation de programme	23/23 100 %	14/15 93 %	97 %	82 %	+15
Organisations qui avaient des responsables de la fonction d'audit interne relevant directement du plus haut dirigeant	23/23 100 %	14/14 100 %	100 %	92 %	+8
Organisations ayant procédé au traitement de leurs risques	23/23 100 %	30/44 68 %	79 %	66 %	+13
Organisations qui disposaient d'un outil de suivi interne comme un tableau de bord	23/23 100 %	39/44 89 %	93 %	86 %	+7
Organisations qui disposaient d'un programme de développement des compétences	22/23 96 %	37/44 84 %	88 %	77 %	+11

L'exercice 2024-2025 confirme la solidité et la maturité croissante de l'administration publique québécoise dans l'application de la Loi sur l'administration publique. Les ministères et organismes démontrent une maîtrise du cadre de gestion axée sur les résultats. Les résultats témoignent d'une compréhension renforcée et d'une vision de gestion désormais bien institutionnalisée.

Performance de l'administration publique

Le chapitre 2 présente les résultats de l'indice de performance de l'administration publique.

La lecture 2024-2025 est marquée par une modification significative de la pondération des trois volets de l'indice afin de mettre l'accent sur la bonne gestion des ressources de l'État. L'ajustement de la méthodologie reflète les priorités gouvernementales et le contexte budgétaire. Cet ajustement est réalisé tant pour l'indice de performance des ministères que pour celui des grands organismes¹. Ainsi, la valeur du volet II a été augmentée et la note globale est composée de la manière suivante :

- Volet I : Efficacité de l'État (40 %)
- Volet II : Gestion des ressources de l'État (50 %)
- Volet III : Gestion axée sur les résultats (10 %)

Tableau 2 – Moyennes des ministères à l'indice de performance de l'administration publique

Moyenne des 23 ministères	2023-2024 ²	2024-2025	Tendance	Nombre de ministères qui obtiennent un résultat égal ou supérieur à 75 %
Note globale	86 %	83 %	-3 %	18/23
Volet I – Efficacité de l'État	84 %	83 %	-1 %	16/23
Volet II – Gestion des ressources de l'État	84 %	80 %	-4 %	16/23
Volet III – Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	95 %	94 %	-1 %	23/23

Le tableau ci-dessus, qui présente les résultats globaux des ministères, fait apparaître une diminution (3 points) de leur performance globale moyenne. Cette diminution est principalement due à une baisse des résultats pour le volet II, Gestion des ressources de l'État, dont la pondération a été majorée et la méthodologie ajustée.

¹ Les grands organismes visés par ce rapport sont la Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

² Il est à noter que les résultats pour 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

Le volet Gestion des ressources de l'État est le plus exigeant et révèle des écarts plus marqués. Les défis concernent surtout la gestion financière et le respect des investissements prévus. Ce volet représente un levier structurant pour les améliorations futures. Les résultats démontrent également que les fonctions de gestion axée sur les résultats demeurent matures. Il s'agit d'un des piliers les plus solides de la performance globale de l'administration.

Pour une deuxième année consécutive, les grands organismes sont évalués sur la base d'un indice global semblable à celui utilisé pour évaluer la performance des ministères. Les grands organismes affichent des gains substantiels, leur moyenne globale pour 2024-2025 étant de 90 %, par rapport à 78 % en 2023-2024.

Finalement, la performance de 27 organisations visées par la Loi sur l'administration publique est évaluée pour la première fois en 2024-2025. Pour ces organismes, l'indice de performance est basé sur les résultats obtenus en planification stratégique et sur la qualité du plan stratégique. Leur moyenne globale pour 2024-2025 est de 83 %, une performance robuste. Les écarts de maturité organisationnelle, particulièrement chez les organismes visés, indiquent la nécessité de stratégies d'accompagnement adaptées afin d'assurer une progression harmonisée à l'échelle gouvernementale.

Dans une vision d'avenir où l'État modernise ses pratiques pour gagner en efficacité et alléger ses processus, des travaux sont en cours afin de simplifier la reddition de comptes et de recentrer les efforts sur ce qui apporte réellement de la valeur. Dans ce contexte, il est légitime de réévaluer la pertinence de maintenir un rapport dont l'utilité s'est réduite. Le projet de loi n° 11 propose ainsi de faire évoluer notre dispositif vers un modèle plus moderne et cohérent.

Introduction

La présidente du Conseil du trésor est responsable de l'application de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) et, à ce titre, elle doit notamment déposer annuellement à l'Assemblée nationale un rapport concernant l'application de cette loi. Ce rapport est entre autres utilisé par la Commission de l'administration publique dans le cadre des auditions des sous-ministres et des dirigeantes et dirigeants d'organismes afin de discuter de leur gestion administrative.

Le premier chapitre de l'édition 2024-2025 de ce rapport présente un portrait de l'application générale des principales obligations et des bonnes pratiques de gestion axée sur les résultats pour l'ensemble des ministères et organismes visés.

Le deuxième chapitre présente des données individuelles permettant d'apprécier la performance des organisations en fonction de certains indicateurs. Cette appréciation se fait en s'appuyant sur l'indice de performance de l'administration publique depuis le rapport 2019-2020.

Méthodologie et organisations visées

Les données présentées dans le chapitre 1 concernent 67 ministères et organismes, comparativement à 65 en 2023-2024³. Le Commissaire à la lutte contre la corruption et le Directeur des poursuites criminelles et pénales ont été ajoutés à l'exercice cette année. Cet élément est à prendre en considération lors de l'appréciation des écarts par rapport à l'exercice précédent.

Les résultats proviennent des bases de données du Secrétariat du Conseil du trésor ainsi que des réponses au questionnaire concernant l'application de la Loi sur l'administration publique rempli par les organisations visées. Notons que les réponses devaient être approuvées par la ou le sous-ministre ou la dirigeante ou le dirigeant d'organisme, et que les organisations étaient invitées à faire valider les réponses par leur direction de l'audit interne. Les questions visent à permettre d'apprécier le degré d'application des principales obligations et des bonnes pratiques prévues par la Loi sur l'administration publique. En outre, le nombre de répondants peut varier selon la nature des questions (par exemple, ce ne sont pas toutes les organisations qui offrent des services directement à la population).

Le chapitre 2 présente les résultats de l'indice de performance de l'administration publique mis en place par le Secrétariat du Conseil du trésor. Pour l'édition actuelle, les indices applicables aux ministères et aux grands organismes⁴ ont été ajustés afin de mettre l'accent sur la bonne gestion des ressources de l'État. Certains indicateurs ont été modifiés, et le détail de ces changements est présenté dans la section 2.1.1.

Pour 2024-2025, un indice simplifié est appliqué pour 27 organismes visés par le chapitre II de la Loi sur l'administration publique. Cet indice valorise les informations déjà diffusées dans les rapports annuels de gestion. Autant pour les ministères que pour les organismes, un recueil des fiches indicateurs de l'indice de performance de l'administration publique, mis à jour annuellement par le Secrétariat du Conseil du trésor, présente les détails méthodologiques de l'indice⁵.

Enfin, il est important de noter que les indicateurs sont évolutifs. Ainsi, les changements apportés ne permettent pas toujours une comparaison parfaite des résultats avec ceux de l'année précédente. Par ailleurs, afin d'alléger le texte, les pourcentages ont, sauf exception, été arrondis au nombre entier. Ainsi, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100 %.

³ L'annexe I de ce rapport présente la liste des organisations visées.

⁴ Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

⁵ Il est possible de consulter ces documents à l'adresse suivante : <https://performance.gouv.qc.ca/methodologie>.

Chapitre 1 : L'application de la Loi sur l'administration publique

L'article 1 de la Loi sur l'administration publique affirme la priorité accordée par l'Administration gouvernementale à la qualité des services aux citoyens dans l'élaboration et l'application des règles d'administration publique.

Elle reconnaît le rôle des parlementaires à l'égard de l'action gouvernementale et leur contribution à l'amélioration des services aux citoyens en favorisant l'imputabilité de l'Administration gouvernementale devant l'Assemblée nationale.

L'objectif principal de la Loi sur l'administration publique est de placer la qualité des services offerts à la population au centre des préoccupations des ministères et organismes. Dans ce contexte, la Loi instaure un cadre de gestion axée sur les résultats et la transparence.

Ce cadre de gestion gouvernementale, mentionné à l'article 2 de la Loi sur l'administration publique, concourt plus particulièrement à :

- ☑ la prise en compte, dans les choix de gestion, des attentes exprimées par les citoyens en fonction des ressources disponibles;
- ☑ l'atteinte de résultats en fonction d'objectifs préalablement établis;
- ☑ une plus grande flexibilité, pour les ministères et organismes, par l'adaptation des règles de gestion à leur situation;
- ☑ la reconnaissance du rôle des sous-ministres et des dirigeants d'organismes dans l'exercice des contrôles relatifs à la gestion axée sur les résultats;
- ☑ une reddition de comptes qui porte sur la performance dans l'atteinte des résultats;
- ☑ une utilisation optimale des ressources de l'Administration gouvernementale;
- ☑ l'accès, par l'Assemblée nationale, à une information pertinente sur les activités de l'Administration gouvernementale.

Afin d'atteindre les objectifs du cadre de gestion axée sur les résultats, les ministères et organismes doivent également s'assurer de respecter certaines obligations et d'intégrer de bonnes pratiques de gestion. Le présent chapitre fait état des résultats des ministères et organismes visés à l'égard de ces éléments.

1.1 Principes fondamentaux de la Loi sur l'administration publique

Application soutenue des principes fondamentaux, malgré certains changements

Les résultats de 2024-2025 confirment une application généralement solide des principes fondamentaux de la Loi, notamment en matière de qualité des services, de prise en compte des attentes de la population et de mesure de la satisfaction. Certaines diminutions observées, notamment dans la connaissance des attentes et dans la mesure de la satisfaction, indiquent toutefois un recul ponctuel de certaines pratiques.

Sur les 67 organisations visées par le présent rapport, 55 (21 ministères et 34 organismes) ont offert des services directs aux citoyennes et citoyens et aux entreprises en 2024-2025.

Conformément à la Loi sur l'administration publique, ces organisations doivent souscrire au premier principe de la Loi, soit celui de s'assurer d'offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens. Dans cette perspective, ces organisations doivent notamment prendre en compte les attentes exprimées par la population et réaliser le suivi de la satisfaction à l'égard des services rendus.

1.1.1 Qualité des services à la population

Les résultats visant la qualité des services pour les 55 organisations ayant offert des services directs aux citoyennes et citoyens et aux entreprises en 2024-2025 sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3 – Résultats visant la qualité des services à la population

Élément visant la qualité des services à la population	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont mené des activités de mesure de la qualité des services rendus à la population	20/21 95 %	27/34 79 %	85 %	91 %	-6
Organisations qui ont mené des activités afin de développer, chez les membres de leur personnel, le souci d'offrir des services de qualité	20/21 95 %	34/34 100 %	98 %	100 %	-2
Organisations qui ont mené des travaux afin d'obtenir des informations sur le coût de revient	13/21 62 %	15/34 44 %	51 %	60 %	-9

1.1.2 Prise en compte des attentes des citoyens

L'article 7 de la Loi sur l'administration publique prévoit qu'un ministère ou un organisme qui fournit directement des services aux citoyens et aux entreprises doit :

- ☑ s'assurer de connaître les attentes des citoyens;
- ☑ simplifier le plus possible les règles et les procédures qui régissent la prestation de services;
- ☑ développer chez ses employés le souci de dispenser des services de qualité et les associer à l'atteinte des résultats fixés.

Les résultats visant la prise en compte des attentes de la population pour les 55 organisations ayant offert des services directs aux citoyennes et citoyens et aux entreprises sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 4 – Résultats visant la prise en compte des attentes de la population

Élément visant la prise en compte des attentes de la population	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont mené des activités pour connaître les attentes de la population	20/21 95 %	25/34 74 %	82 %	89 %	-7

1.1.3 Satisfaction de la population quant aux services rendus

Les résultats visant la satisfaction de la population pour les 55 organisations ayant offert des services directs aux citoyennes et citoyens et aux entreprises sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 5 – Résultats visant la satisfaction de la population quant aux services rendus

Élément visant la satisfaction de la population quant aux services rendus	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont mené des activités pour mesurer la satisfaction de la population	20/21 95 %	26/34 76 %	84 %	89 %	-5
Organisations qui ont simplifié des règles ou des procédures régissant la prestation de services	21/21 100 %	27/34 79 %	87 %	87 %	–

1.2 Obligations prévues à la Loi sur l'administration publique

Haut degré de conformité aux obligations légales

En 2024-2025, la quasi-totalité des organisations visées par la Loi sur l'administration publique respectent les obligations issues de la Loi en ce qui concerne la déclaration de services aux citoyens, le plan stratégique et le rapport annuel de gestion. La conformité est marquée par une stabilité soutenue et, dans certains cas, par une amélioration, notamment quant à l'actualisation des plans stratégiques. L'ensemble témoigne d'une appropriation pleinement institutionnalisée des exigences légales.

Afin d'assurer la mise en œuvre du cadre de gestion axée sur les résultats, la Loi sur l'administration publique prévoit un certain nombre d'obligations devant être respectées par les ministères et organismes, dont la production d'une déclaration de services aux citoyennes et citoyens (si des services directs à la population sont offerts), d'un plan stratégique pluriannuel et d'un rapport annuel de gestion.

1.2.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique, un ministère ou un organisme qui fournit directement des services aux citoyens et aux entreprises rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services. La déclaration porte notamment sur la diligence avec laquelle les services devraient être rendus et fournit une information claire sur leur nature et leur accessibilité.

Les résultats visant la déclaration de services pour les 55 organisations ayant offert des services directs aux citoyennes et citoyens et aux entreprises en 2024-2025 sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 6 – Résultats visant la déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Élément visant la déclaration de services aux citoyens	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont rendu publique une déclaration de services aux citoyennes et citoyens	21/21 100 %	34/34 100 %	100 %	100 %	–

1.2.2 Plan stratégique

L'article 8 de la Loi sur l'administration publique prévoit que chaque ministère et organisme doit établir un plan stratégique couvrant une période de plus d'une année. L'article 9 énumère les composantes que ce plan doit comporter, notamment des indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats. Outre les composantes prévues par la Loi, le plan doit comprendre tout autre élément déterminé par le Conseil du trésor. L'article 11 prévoit que chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le plan stratégique de son ministère et celui de tout organisme relevant de sa responsabilité.

Les résultats visant les plans stratégiques pour les organisations visées en 2024-2025 sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 7 – Résultats visant les plans stratégiques

Élément visant les plans stratégiques	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui disposaient d'un plan stratégique à jour couvrant plus d'une année	23/23 100 %	43/44 98 %	99 %	95 %	+4

1.2.3 Rapport annuel de gestion

Le rapport annuel de gestion est le principal outil de responsabilisation et de transparence des organisations publiques.

L'article 24 de la Loi sur l'administration publique prévoit qu'un ministère ou un organisme doit préparer un rapport annuel de gestion. Conformément à l'article 26 de la Loi, chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le rapport annuel de gestion de son ministère ainsi que celui des organismes et des unités administratives relevant de sa responsabilité dans les quatre mois suivant la fin de leur année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours suivant la reprise des travaux.

Les résultats visant le dépôt du rapport annuel de gestion en date du 25 février 2026 sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 8 – Résultats visant le dépôt du rapport annuel de gestion

Élément visant le dépôt du rapport annuel de gestion	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont déposé leur rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale pour l'exercice financier visé	23/23 100 %	43/44 98 %	99 %	98 %	+1

1.3 Bonnes pratiques en gestion axée sur les résultats

Renforcement structuré des pratiques de gestion axée sur les résultats

Les données de 2024-2025 confirment que les pratiques de gestion publique des organisations se sont considérablement professionnalisées et standardisées au fil des ans. Les mécanismes de gestion axée sur les résultats atteignent aujourd’hui un niveau de maturité très élevé dans l’ensemble des organisations.

Des progrès significatifs sont observés en gestion intégrée des risques et dans la structuration des fonctions d’évaluation de programme et d’audit interne au sein des organisations. L’utilisation d’outils de suivi internes tels que des tableaux de bord de performance, assurant un pilotage en temps réel de l’atteinte de leurs objectifs stratégiques, est aussi généralisée. Les organisations disposent maintenant de fonctions de soutien à la performance robustes.

De plus, la majorité des organisations effectuent un suivi de la performance individuelle de leurs employés et employées et ont mis en place des programmes visant le développement du personnel. Cependant, cette maturité n’est pas aussi développée en ce qui concerne les activités visant le développement de la relève. Enfin, bien que certains écarts subsistent entre les ministères et les organismes, les tendances relevées confirment un renforcement continu des mécanismes de gouvernance et de suivi de la performance.

Les ministères et organismes sont appelés à mettre en place des fonctions de soutien à la gestion axée sur les résultats, comme l’évaluation de programme, l’audit interne et la gestion intégrée des risques. Les organisations sont également encouragées à mettre en place des plans d’action organisationnels et des outils de suivi des résultats.

1.3.1 Fonctions de soutien à la gestion axée sur les résultats

Les fonctions de soutien contribuent à la performance des organisations et à une utilisation optimale des ressources de l’État.

Évaluation de programme

L'évaluation de programme est une démarche systématique de collecte et d'analyse de données et de renseignements sur les programmes afin de les améliorer ou de poser un jugement sur leur valeur et, ainsi, d'éclairer la prise de décision. Elle comprend notamment les travaux portant sur les besoins ou les moyens d'intervention, ou encore sur l'implantation ou la mise en œuvre des programmes. Elle comprend aussi les travaux visant à faire état des résultats des programmes et ceux permettant d'en apprécier, entre autres critères, la pertinence, l'efficacité ou l'efficience.

Au total, 38 organisations sont assujetties aux exigences de la Directive sur l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes⁶. Les résultats pour ces organisations, soit 23 ministères et 15 organismes, sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 9 – Résultats visant les organisations assujetties à la Directive sur l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes

Élément visé en évaluation de programme	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont respecté l'obligation relative au plan pluriannuel d'évaluation	22/23 96 %	11/15 73 %	87 %	S. O. ⁷	S. O.
Organisations qui ont réalisé des activités en évaluation de programme au cours des deux dernières années	20/23 87 %	11/15 73 %	82 %	73 %	+9
Organisations qui disposaient d'une politique encadrant l'évaluation de programme	23/23 100 %	14/15 93 %	97 %	82 %	+15
Organisations qui ont confié à un comité le mandat de veiller au suivi de la mise en œuvre des recommandations découlant de travaux d'évaluation	20/23 87 %	14/15 93 %	89 %	S. O. ⁸	S. O.
Comités qui ont effectué au moins un suivi des recommandations actives lors de la dernière année	14/23 61 %	13/14 93 %	73 %	S. O. ⁹	S. O.

⁶ Décret 1179-2023, 19 juillet 2023.

⁷ Les organisations n'avaient pas à déposer de PPE pour l'année 2023-2024 après la mise à jour de la Directive sur l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes en juillet 2023. La date d'échéance de transmission du plan pluriannuel d'évaluation (PPE), qui était le 31 octobre de chaque année, a été fixée au 30 juin. Par conséquent, comme les organisations n'avaient pas à déposer de PPE pour l'année 2023-2024, la mention « sans objet » (S. O.) est attribuée.

⁸ Nouvel élément ajouté en 2024-2025.

⁹ Nouvel élément ajouté en 2024-2025.

Audit interne

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. L'audit interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

L'audit interne est encadré par la Directive sur l'audit interne dans les ministères et les organismes¹⁰. Les résultats pour les 37 organisations assujetties à cette directive qui sont visées par ce rapport, soit 23 ministères et 14 organismes, sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 10 – Résultats pour les organisations assujetties à la Directive sur l'audit interne dans les ministères et les organismes

Élément visé en audit interne	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024		Écart
Organisations qui ont réalisé des travaux d'audit interne	23/23 100 %	11/14 79 %	92 %	95 %		-3
Organisations qui ont réalisé des travaux d'audit de performance	19/23 83 %	6/14 43 %	68 %	73 %		-5
Organisations qui disposaient d'un cadre de gestion en audit interne	23/23 100 %	13/14 93 %	97 %	92 %		+5
Organisations qui disposaient d'un plan pluriannuel	22/23 96 %	11/14 79 %	89 %	81 %		+8
Organisations qui avaient des responsables de la fonction d'audit interne relevant directement de la ou du sous-ministre ou de la dirigeante ou du dirigeant d'organisme	23/23 100 %	14/14 100 %	100 %	92 %		+8
Organisations qui avaient mis en place un comité d'audit composé majoritairement de membres externes	23/23 100 %	12/14 86 %	95 %	95 %		-

¹⁰ Décret 63-2021, 27 janvier 2021.

Gestion intégrée des risques

La gestion intégrée des risques est une approche systématique et proactive appliquée à l'ensemble d'une organisation qui consiste en la réalisation d'activités coordonnées dans le but de diriger celle-ci en tenant compte des risques. Elle permet notamment d'accroître la probabilité pour une organisation d'atteindre ses objectifs stratégiques, de parfaire sa gouvernance et d'améliorer son efficacité et son efficience opérationnelles.

Les résultats de 2024-2025 visant la gestion intégrée des risques pour les 67 organisations visées par ce rapport sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 11 – Résultats visant la gestion intégrée des risques

Élément visé en gestion intégrée des risques	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui avaient une politique de gestion intégrée des risques en vigueur	23/23 100 %	27/44 61 %	75 %	74 %	+1
Organisations qui disposaient d'un plan de gestion intégrée des risques	23/23 100 %	30/44 68 %	79 %	72 %	+7
Organisations qui avaient un comité de gestion intégrée des risques en place	22/23 96 %	28/44 64 %	76 %	68 %	+8
Organisations qui ont réalisé une analyse du contexte interne et externe	23/23 100 %	26/44 59 %	73 %	66 %	+7
Organisations qui ont identifié et analysé leurs risques	23/23 100 %	30/44 68 %	79 %	69 %	+10
Organisations qui ont procédé au traitement de leurs risques	23/23 100 %	30/44 68 %	79 %	66 %	+13
Organisations qui ont élaboré un profil de risques	22/23 96 %	23/44 45 %	67 %	63 %	+4
Organisations qui ont fait un suivi de leurs risques	22/23 96 %	23/44 52 %	67 %	60 %	+7
Organisations qui ont réalisé un rapport d'audit interne sur leur plan de gestion intégrée des risques dans les cinq dernières années	10/23 43 %	8/44 18 %	27 %	S. O. ¹¹	S. O.

¹¹ Nouvel élément ajouté en 2024-2025.

1.3.2 Plan d'action organisationnel et outils de suivi

L'utilisation d'un plan d'action organisationnel est une bonne pratique qui permet de planifier les différentes étapes et les actions intermédiaires à entreprendre pour atteindre les cibles du plan stratégique. L'implantation d'un outil de suivi, comme un tableau de bord interne avec une salle de pilotage, permet à l'organisation de constater le degré d'avancement des résultats du plan stratégique et d'apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires lorsque des écarts sont constatés par rapport aux cibles.

Les résultats visant le plan d'action organisationnel et les outils de suivi sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 12 – Résultats visant le plan d'action organisationnel

Élément visé pour le plan d'action organisationnel et les outils de suivi	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui disposaient d'un plan d'action organisationnel pour appuyer la mise en œuvre de leur plan stratégique	22/23 96 % ¹²	37/44 84 %	88 %	85 %	+3
Organisations qui disposaient d'un outil de suivi interne comme un tableau de bord	23/23 100 %	39/44 89 %	93 %	86 %	+7

1.3.3 Développement du personnel

Le développement du personnel et son association à la réalisation des engagements prévus à la déclaration de services aux citoyennes et citoyens et au plan stratégique constituent des assises pour l'atteinte des résultats d'une organisation. Il en est de même pour la signification d'attentes et l'évaluation du rendement, qui doivent être arrimées à ces engagements.

Gestion de la performance individuelle

Les résultats visant la gestion de la performance individuelle en 2024-2025 sont présentés dans le tableau suivant.

¹² Le ministère du Transport et de la Mobilité durable n'avait pas de plan d'action organisationnel pour appuyer la mise en œuvre de son plan stratégique, ce dernier étant en cours d'approbation à la fin de la période visée.

Tableau 13 – Résultats visant la gestion de la performance individuelle

Élément visé pour la gestion de la performance individuelle	Résultat moyen des ministères (M)	Résultat moyen des organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Proportion d'employées et employés ayant eu des attentes signifiées	88 %	74 %	79 %	79 %	–
Proportion d'employées et employés ayant eu une évaluation de la performance	85 %	75 %	78 %	76 %	+2

Pour les organismes, les informations sont présentées à l'annexe II, tandis que pour chacun des ministères, les informations détaillées sont présentées à l'annexe III.

Développement du personnel

La gestion du développement du personnel consiste à maintenir et à développer les compétences pour assurer la réalisation de la mission de l'organisation. Les résultats de 2024-2025 sont présentés dans le tableau suivant pour les 67 organisations visées.

Tableau 14 – Résultats visant le développement du personnel

Élément visant le développement du personnel	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui disposaient d'un programme d'accueil et d'intégration en emploi	22/23 96 %	36/44 82 %	87 %	89 %	-2
Organisations qui disposaient d'un programme de développement des compétences	22/23 96 %	37/44 84 %	88 %	77 %	+11
Organisations qui disposaient d'un programme de soutien aux études	23/23 100 %	35/44 80 %	87 %	89 %	-2
Organisations qui disposaient d'un programme de développement de carrière	14/23 61 %	18/44 41 %	48 %	52 %	-4

Développement de la relève

Les résultats visant les activités liées au développement de la relève sont présentés dans le tableau suivant pour les 67 organisations visées.

Tableau 15 – Résultats visant le développement de la relève

Élément visant le développement de la relève	Proportion ministères (M)	Proportion organismes (O)	Résultat global Tous MO 2024-2025	Résultat global Tous MO 2023-2024	Écart
Organisations qui ont mené des activités d'accompagnement personnalisées	19/23 83 %	30/44 68 %	73 %	74 %	-1
Organisations qui ont mené des activités d'affectation temporaire	9/23 39 %	22/44 50 %	46 %	S. O. ¹³	S. O.
Organisations qui ont eu recours au parcours pour la relève de gestion offert par le SCT	17/23 74 %	15/44 34 %	48 %	S. O. ¹⁴	S. O.
Organisations qui ont mis en place des mesures de repérage et de développement des personnes ayant un profil de compétences recherché et aspirant à un cheminement de carrière	15/23 65 %	25/44 57 %	60 %	57 %	+3
Organisations qui ont fait une recension des expertises, des fonctions et des postes jugés stratégiques pour la réalisation de la mission	7/23 30 %	17/44 39 %	36 %	34 %	+2

¹³ Nouvel élément ajouté en 2024-2025.

¹⁴ Nouvel élément ajouté en 2024-2025.

Chapitre 2 : La performance de l'administration publique

L'indice de performance de l'administration publique est un outil de transformation de l'État. Il vise notamment à permettre la comparaison des résultats des organisations publiques en disposant d'indicateurs communs. Il vise également à favoriser l'émulation en ce qui concerne les meilleures pratiques dans des domaines touchant l'ensemble des activités des organisations en identifiant celles qui sont les plus performantes.

Cet indice a été développé en s'appuyant sur la définition de la performance utilisée par le Secrétariat et sur les critères d'appréciation de la performance utilisés par la Commission de l'administration publique. L'indice se veut évolutif et, dans ce contexte, des indicateurs pourraient être ajoutés ou retirés en fonction de l'évolution du contexte et des priorités gouvernementales, ainsi qu'en fonction du niveau de maturité des organisations dans l'atteinte des résultats visés.

2.1 Présentation de l'indice de performance des ministères

La composition détaillée et la pondération de l'indice applicables aux ministères pour l'édition 2024-2025 sont présentées au tableau 16.

Plus précisément, l'indice prend en compte les résultats en planification stratégique et ceux liés à la déclaration de services aux citoyennes et citoyens, qui reflètent la performance des ministères quant à l'atteinte des objectifs stratégiques. L'indice comprend également un volet sur la performance en matière de gestion des ressources confiées aux organisations. Finalement, un autre volet porte sur les pratiques en matière de gestion axée sur les résultats et sur la révision des programmes.

Tableau 16 – Composition et pondération de l'indice de performance de l'administration publique pour les ministères

	Pondération
Note globale	100 %
Volet I – Efficacité de l'État	40 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	35 %
Taux de qualité des engagements envers la population	5 %
Volet II – Gestion des ressources de l'État	50 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	15 %
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	20 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	5 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	10 %
Volet III – Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	10 %
Taux de qualité en évaluation de programme	2 %
Taux de qualité en audit interne	2 %
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	2 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	4 %

2.1.1 Modifications apportées à l'indice pour la lecture 2024-2025

Ajustement stratégique de l'indice pour refléter les priorités gouvernementales

L'indice de performance demeure un outil structurant permettant une appréciation rigoureuse de la performance gouvernementale. Les ajustements apportés pour 2024-2025, en particulier l'accent accru sur la gestion des ressources, reflètent les priorités gouvernementales et le contexte budgétaire actuel. La nature évolutive de l'indice permet d'affiner l'analyse et tient compte de la maturité croissante des organisations publiques.

Certaines modifications pouvant affecter la comparaison des résultats ont été apportées à l'indice pour la lecture 2024-2025. Les changements suivants ont été apportés à la version applicable aux ministères :

- changement de la pondération de l'indice afin de mettre l'accent sur la gestion des ressources;
- retrait, remplacement et ajout d'indicateurs au taux de qualité en gestion des ressources humaines;
- ajout du taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics;
- retrait de l'indicateur en transformation numérique;
- ajustement des critères ou méthodes pour cinq indicateurs¹⁵.

En ce qui concerne les grands organismes, l'indice leur étant applicable a été modifié en cohérence avec celui applicable aux ministères. La pondération de l'indice a aussi été changée pour mettre l'accent sur la gestion des ressources, et les indicateurs ont évolué dans le même sens que les modifications apportées à ceux des ministères.

La liste complète des changements est disponible dans les recueils des fiches indicateurs de l'indice de performance de l'administration publique diffusés dans le Tableau de bord de la performance de l'administration publique à l'adresse suivante : <https://performance.gouv.qc.ca/methodologie>.

¹⁵ Ces indicateurs sont le taux de qualité du plan stratégique, le taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures, le taux de qualité en évaluation de programme, le taux de qualité en audit interne et le taux de mise en œuvre en gestion intégrée des risques.

2.2 Présentation des résultats des ministères

Cette section présente les résultats des ministères à l'indice de performance de l'administration publique. La présentation des résultats est articulée en fonction de la note globale et des trois volets qui la composent. En cas d'égalité dans les classements de cette section, le rang est déterminé en fonction des décimales des notes et du plus faible écart avec les résultats antérieurs si la note, en considérant les décimales, est identique. Sauf indication contraire dans les tableaux de résultats, tous les sous-indicateurs composant un indicateur ont la même valeur. Par ailleurs, les résultats individuels des ministères sont présentés à l'annexe III.

Les organisations qui s'illustrent par une performance excellente pour chacun des indicateurs de l'indice sont présentées à l'annexe VI du présent rapport. L'objectif de cette annexe est de valoriser l'excellence tout en favorisant le partage d'expertise à l'échelle gouvernementale.

Performance ministérielle adéquate dans un contexte plus exigeant

Les résultats démontrent une bonne performance globale des ministères, malgré une baisse de la note moyenne liée à l'augmentation des exigences du volet Gestion des ressources de l'État. Les volets axés sur les engagements envers la population et la gestion axée sur les résultats demeurent performants, attestant d'une maturité consolidée. Les écarts importants entre ministères illustrent toutefois des défis propres à chaque mission organisationnelle.

Le volet Efficacité de l'État présente une stabilité générale, malgré une légère diminution de la moyenne. Plusieurs ministères se distinguent par des taux très élevés de réalisation et de qualité des engagements envers la population. Les écarts observés reflètent des niveaux variables de performance, notamment en matière de planification stratégique. Globalement, le respect des engagements demeure soutenu et efficace.

Le volet Gestion des ressources de l'État enregistre la baisse la plus prononcée, attribuable à la pondération modifiée des composantes du volet et aux ajustements méthodologiques. Les écarts entre ministères mettent en lumière des défis persistants en gestion financière, en ressources humaines et en respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures. Malgré ce contexte plus exigeant, certaines organisations maintiennent une performance élevée, démontrant la possibilité d'une gestion rigoureuse et maîtrisée.

Enfin, le volet Gestion axée sur les résultats et révision des programmes demeure l'un des plus performants. Les résultats très élevés observés dans l'ensemble des ministères illustrent une maturité avancée des fonctions d'évaluation, d'audit interne et de gestion des risques.

2.2.1 Note globale

Le tableau 17 présente le classement des ministères établi en fonction de la note globale obtenue à l'indice de performance. Cette note, qui est composée des volets Efficacité de l'État (valeur de 40 %), Gestion des ressources de l'État (valeur de 50 %) et Gestion axée sur les résultats et révision des programmes (valeur de 10 %).

Tableau 17 – Classement des ministères en fonction de leur note globale à l'indice de performance

Rang ¹⁶	Ministère	2023-2024 ¹⁷	2024-2025	Écart
1	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	92 %	95 %	+3
2	Tourisme	93 %	93 %	—
3	Langue française	88 %	93 %	+5
4	Conseil exécutif	97 %	93 %	-4
5	Relations internationales et Francophonie	92 %	92 %	—
6	Ressources naturelles et Forêts	86 %	91 %	+5
7	Immigration, Francisation et Intégration	90 %	91 %	+1
8	Économie, Innovation et Énergie	95 %	91 %	-4
9	Finances	88 %	90 %	+2
10	Secrétariat du Conseil du trésor	92 %	89 %	-3
11	Cybersécurité et Numérique	79 %	88 %	+9
12	Culture et Communications	82 %	86 %	+4
13	Emploi et Solidarité sociale	78 %	82 %	+4
14	Justice	86 %	81 %	-5
15	Affaires municipales et Habitation	93 %	80 %	-13
16	Santé et Services sociaux	73 %	79 %	+6
17	Famille	91 %	78 %	-13
18	Travail	95 %	76 %	-19
19	Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	79 %	74 %	-5
20	Transports et Mobilité durable	79 %	68 %	-11
21	Sécurité publique	83 %	67 %	-16
22	Éducation	64 %	66 %	+2
23	Enseignement supérieur	74 %	64 %	-10
Moyenne des ministères		86 %	83 %	-3

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, la note globale moyenne des ministères est de 83 % pour 2024-2025 comparativement à 86 % en 2023-2024, soit une baisse de 3 points de pourcentage. Sur le plan individuel, 9 ministères sur 23 obtiennent une note égale ou supérieure à 90 % et 9 obtiennent une note entre 75 % et 89 %.

¹⁶ Le rang dans le classement est déterminé en fonction de la note incluant les décimales et, en cas d'égalité, du plus faible écart avec la note de l'année antérieure.

¹⁷ Les résultats pour l'année 2023-2024 sont basés sur la pondération en vigueur en 2023-2024.

2.2.2 Volet I – Efficacité de l'État

Le tableau 18 présente le classement des ministères établi en fonction de la note obtenue pour le volet I de l'indice de performance, composé du taux de réalisation des engagements envers la population et du taux de qualité des engagements envers la population.

Tableau 18 – Classement des ministères pour le volet I de l'indice de performance

Rang ¹⁸	Ministère	2023-2024 ¹⁹	2024-2025	Écart
1	Conseil exécutif	100 %	100 %	—
2	Langue française	84 %	100 %	+16
3	Famille	98 %	97 %	-1
4	Relations internationales et Francophonie	99 %	94 %	-5
5	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	93 %	93 %	—
6	Tourisme	90 %	92 %	+2
7	Ressources naturelles et Forêts	78 %	91 %	+13
8	Immigration, Francisation et Intégration	93 %	89 %	-4
9	Secrétariat du Conseil du trésor	88 %	89 %	+1
10	Finances	79 %	88 %	+9
11	Affaires municipales et Habitation	87 %	87 %	—
12	Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	82 %	86 %	+4
13	Économie, Innovation et Énergie	94 %	85 %	-9
14	Culture et Communications	75 %	81 %	+6
15	Cybersécurité et Numérique	80 %	81 %	+1
16	Justice	88 %	77 %	-11
17	Transports et Mobilité durable	70 %	74 %	+4
18	Sécurité publique	84 %	73 %	-11
19	Emploi et Solidarité sociale	77 %	70 %	-7
20	Éducation	55 %	70 %	+15
21	Enseignement supérieur	72 %	66 %	-6
22	Santé et Services sociaux	60 %	66 %	+6
23	Travail	100 %	63 %	-37
Moyenne des ministères		84 %	83 %	-1

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

Comme l'illustre le tableau précédent, la note moyenne des ministères pour le volet Efficacité de l'État est de 83 % pour 2024-2025 comparativement à 84 % en 2023-2024, soit une diminution de 1 point de pourcentage. Sur le plan individuel, 7 ministères sur 23 obtiennent une note égale ou supérieure à 90 %, dont 2 atteignent 100 %. Enfin, 9 obtiennent une note entre 75 % et 89 %.

¹⁸ Le rang dans le classement est déterminé en fonction de la note incluant les décimales et, en cas d'égalité, du plus faible écart avec la note de l'année antérieure.

¹⁹ Les résultats pour l'année 2023-2024 sont basés sur la pondération en vigueur en 2023-2024.

Constats relatifs au taux de réalisation des engagements envers la population

Tableau 19 – Résultats des ministères pour le taux de réalisation des engagements envers la population

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de réalisation des engagements envers la population²⁰	83 %	81 %	-2
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	81 %	78 %	-3
Taux d'atteinte des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	95 %	97 %	+2
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de réalisation des engagements envers la population est de 81 % pour 2024-2025 comparativement à 83 % en 2023-2024, soit une baisse de 2 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de qualité des engagements envers la population

Tableau 20 – Résultats des ministères pour le taux de qualité des engagements envers la population

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité des engagements envers la population²¹	94 %	100 %	+6
Taux de qualité du plan stratégique	93 %	100 %	+7
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	99 %	-1
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité des engagements envers la population pour 2024-2025 est de 100 %, une hausse de 6 points de pourcentage comparativement à 2023-2024.

2.2.3 Volet II – Gestion des ressources de l'État

Le tableau 21 présente le classement des ministères établi en fonction de la note obtenue pour le volet II de l'indice de performance, composé du taux de qualité de la gestion des ressources humaines, du taux de qualité de la gestion des ressources financières, du taux de réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures et du taux de qualité en gestion contractuelle.

²⁰ Le taux de réalisation des engagements envers la population est composé à 86 % de la proportion des résultats obtenus en planification stratégique et à 14 % du taux d'atteinte des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

²¹ Le taux de qualité des engagements envers la population est composé à 80 % du taux de qualité du plan stratégique et à 20 % du taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

Tableau 21 – Classement des ministères pour le volet II de l'indice de performance

Rang ²²	Ministère	2023-2024 ²³	2024-2025	Écart
1	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	91 %	95 %	+ 4
2	Économie, Innovation et Énergie	94 %	94 %	—
3	Tourisme	93 %	94 %	+ 1
4	Immigration, Francisation et Intégration	81 %	93 %	+ 12
5	Ressources naturelles et Forêts	91 %	92 %	+ 1
6	Finances	97 %	91 %	- 6
7	Cybersécurité et Numérique	73 %	91 %	+ 18
8	Relations internationales et Francophonie	82 %	90 %	+ 8
9	Culture et Communications	91 %	90 %	- 1
10	Emploi et Solidarité sociale	70 %	88 %	+ 18
11	Santé et Services sociaux	84 %	87 %	+ 3
12	Langue française	92 %	87 %	- 5
13	Secrétariat du Conseil du trésor	94 %	87 %	- 7
14	Conseil exécutif	91 %	86 %	- 5
15	Travail	90 %	83 %	- 7
16	Justice	78 %	81 %	+ 3
17	Affaires municipales et Habitation	97 %	71 %	- 26
18	Famille	79 %	61 %	- 18
19	Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	78 %	60 %	- 18
20	Transports et Mobilité durable	85 %	60 %	- 25
21	Éducation	64 %	57 %	- 7
22	Enseignement supérieur	67 %	56 %	- 11
23	Sécurité publique	78 %	55 %	- 23
Moyenne des ministères		84 %	80 %	-4

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Selon le tableau précédent, la note moyenne des ministères pour le volet Gestion des ressources de l'État est de 80 % pour 2024-2025 comparativement à 84 % en 2023-2024, soit une baisse de 4 points de pourcentage. Sur le plan individuel, 9 ministères sur 23 obtiennent une note égale ou supérieure à 90 % et 7 obtiennent une note entre 75 % et 89 %.

²² Le rang dans le classement est déterminé en fonction de la note incluant les décimales et, en cas d'égalité, du plus faible écart avec la note de l'année antérieure.

²³ Les résultats pour l'année 2023-2024 sont basés sur la pondération en vigueur en 2023-2024.

Constats relatifs au taux de qualité de la gestion des ressources humaines

Tableau 22 – Résultats des ministères pour le taux de qualité de la gestion des ressources humaines

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines²⁴	84 %	80 %	-4
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	78 %	S. O.
Taux d'employés ayant reçu des attentes	84 %	88 %	+4
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	75 %	85 %	+10
Performance de l'organisation par rapport à la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	81 %	S. O.
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	72 %	S. O.
Taux d'assiduité ajusté du personnel	87 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel	80 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation	79 %	S. O.	S. O.
Taux d'atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles pour l'ensemble du personnel régulier	93 %	S. O.	S. O.
Taux d'atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel	90 %	S. O.	S. O.

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Le tableau précédent illustre que le taux de qualité de la gestion des ressources humaines est de 80 % pour 2024-2025 comparativement à 84 % en 2023-2024, soit une baisse de 4 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de qualité de la gestion des ressources financières

Tableau 23 – Résultats des ministères pour le taux de qualité de la gestion des ressources financières

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité de la gestion des ressources financières²⁵	77 %	74 %	-3
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	71 %	68 %	-3
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	98 %	95 %	-3

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

²⁴ Le taux de qualité de la gestion des ressources humaines est composé à 20 % du nombre moyen de jours de formation par personne, à 10 % du taux d'employés ayant reçu des attentes, à 10 % du taux d'employés dont la performance a été évaluée, à 40 % de la performance de l'organisation par rapport à la moyenne des résultats des ministères au sondage sur l'expérience employé et à 20 % du taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028.

²⁵ Le taux de qualité de la gestion des ressources financières est composé à 80 % du taux de respect des cibles d'heures rémunérées et à 20 % du taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire.

Le tableau précédent permet de constater que le taux de qualité de la gestion des ressources financières est de 74 % pour 2024-2025 comparativement à 77 % en 2023-2024, soit une baisse de 3 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures

Tableau 24 – Résultats des ministères pour le taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures ²⁶	89 %	78 %	-11
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

Le tableau précédent illustre que le taux de réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures est de 78 % pour 2024-2025, comparativement à 89 % en 2023-2024, soit une baisse de 11 points de pourcentage. Notons que la méthodologie de cet indicateur a été modifiée en 2024-2025 afin de la rendre plus exigeante, ce qui explique en grande partie la baisse observée.

Constats relatifs au taux de conformité des organismes publics visés au cadre normatif en gestion contractuelle

Tableau 25 – Résultats des ministères pour le taux de qualité en gestion contractuelle

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité en gestion contractuelle	94 %	96 %	+2
Portrait personnalisé des activités contractuelles	94 %	94 %	—
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	98 %	S. O.
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de conformité des organismes publics visés au cadre normatif en gestion contractuelle est de 96 % pour 2024-2025 comparativement à 94 % en 2023-2024, soit une hausse de 2 points de pourcentage.

²⁶ Le résultat pour 2024-2025 est basé sur le taux de réalisation pour 2023-2024, car les résultats pour l'année en cours ne sont pas disponibles au moment de réaliser les analyses de l'indice de performance.

2.2.4 Volet III – Gestion axée sur les résultats et révision des programmes

Le tableau qui suit présente le classement des ministères établi en fonction de la note obtenue pour le volet III de l'indice de performance, composé du taux de qualité en évaluation de programme, du taux de qualité en audit interne, du taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques et du taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées.

Tableau 26 – Classement des ministères pour le volet III de l'indice de performance

Rang ²⁷	Ministère	2023-2024 ²⁸	2024-2025	Écart
1	Conseil exécutif	100 %	100 %	—
2	Économie, Innovation et Énergie	97 %	100 %	+3
3	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	90 %	100 %	+10
3	Cybersécurité et Numérique	90 %	100 %	+10
5	Justice	98 %	99 %	+1
6	Sécurité publique	96 %	99 %	+3
7	Secrétariat du Conseil du trésor	100 %	98 %	-2
7	Tourisme	100 %	98 %	-2
9	Affaires municipales et Habitation	99 %	97 %	-2
10	Emploi et Solidarité sociale	99 %	97 %	-2
11	Éducation	96 %	96 %	—
12	Enseignement supérieur	97 %	96 %	-1
13	Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	72 %	94 %	+22
14	Immigration, Francisation et Intégration	100 %	94 %	-6
15	Langue française	94 %	94 %	—
16	Santé et Services sociaux	89 %	93 %	+4
17	Finances	99 %	91 %	-8
18	Relations internationales et Francophonie	91 %	90 %	-1
19	Transports et Mobilité durable	96 %	88 %	-8
20	Travail	88 %	87 %	-1
21	Ressources naturelles et Forêts	100 %	87 %	-13
22	Famille	100 %	85 %	-15
23	Culture et Communications	83 %	80 %	-3
Moyenne des ministères		95 %	94 %	-1

Légende :

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Comme on le constate dans le tableau précédent, la note moyenne des ministères pour le volet Gestion axée sur les résultats et révision des programmes est de 94 % pour 2024-2025

²⁷ Le rang dans le classement est déterminé en fonction de la note incluant les décimales et, en cas d'égalité, du plus faible écart avec la note de l'année antérieure.

²⁸ Les résultats pour l'année 2023-2024 sont basés sur la pondération en vigueur en 2023-2024.

comparativement à 95 % pour 2023-2024, soit une diminution de 1 point de pourcentage. Sur le plan individuel, 18 ministères sur 23 obtiennent une note égale ou supérieure à 90 %.

Constats relatifs à l'évaluation de programme

Tableau 27 – Résultats des ministères pour le taux de qualité en évaluation de programme²⁹

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité en évaluation de programme	98 %	98 %	—
Taux de respect des échéanciers fixés par le Conseil du trésor	91 %	100 %	+9
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O. ³⁰	100 %	S. O.
Taux d'élaboration d'un plan d'action	98 %	93 %	-5
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	98 %	S. O.
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme	100 %	S. O.	S. O.
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité en évaluation de programme est demeuré stable à 98 % en 2024-2025, comparativement à 2023-2024.

Constats relatifs à l'audit interne

Tableau 28 – Résultats des ministères pour le taux de qualité en audit interne

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité en audit interne³¹	96 %	95 %	-1
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	99 %	S. O.
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	94 %	S. O.
Présence de travaux en audit de performance	91 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement de la ou du sous-ministre ou de la dirigeante ou du dirigeant d'organisme	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne	91 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit interne composé majoritairement de membres externes	100 %	S. O.	S. O.
Légende :	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)
			Excellent (90 % à 100 %)

²⁹ Le taux de qualité en évaluation de programme est composé à 30 % du taux de respect des échéanciers fixés par le Conseil du trésor, à 10 % de la présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme, à 30 % du taux d'élaboration d'un plan d'action et à 30 % du suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin.

³⁰ La Directive sur l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes a été mise à jour en juillet 2023. La date d'échéance de transmission du plan pluriannuel d'évaluation (PPE) a été modifiée du 31 octobre de chaque année au 30 juin. Par conséquent, comme les organisations n'avaient pas à déposer de PPE pour l'année 2023-2024, la mention « sans objet » (S. O.) est attribuée.

³¹ Le taux de qualité en audit interne est composé à 30 % de l'organisation de la fonction d'audit interne et à 70 % de la réalisation d'activités d'audit interne.

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité en audit interne est de 95 % pour 2024-2025 comparativement à 96 % en 2023-2024, soit une baisse de 1 point de pourcentage. Cette baisse est attribuable à des ajustements méthodologiques apportés afin d’orienter davantage les indicateurs sur les extrants produits par les processus plutôt que sur la simple conformité de ceux-ci. Ces ajustements visent à encourager une amélioration continue de la fonction d’audit interne.

Constats relatifs à la gestion intégrée des risques

Tableau 29 – Résultats des ministères pour le taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	93 %	94 %	+1
Légende :	Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)		

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de mise en œuvre de la gestion intégrée est de 94 % pour 2024-2025 comparativement à 93 % en 2023-2024, soit une hausse de 1 point de pourcentage.

Constats relatifs à la révision des programmes

Tableau 30 – Résultats des ministères pour le taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	93 %	92 %	-1
Légende :	Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)		

Comme on le constate dans le tableau précédent, le résultat en révision des programmes est de 92 % pour 2024-2025 comparativement à 93 % en 2023-2024, soit une baisse de 1 point de pourcentage.

2.3 Présentation de l'indice de performance des grands organismes

Pour une deuxième année consécutive, les grands organismes sont évalués sur la base d'un indice global semblable à celui utilisé pour évaluer la performance des ministères. Certains indicateurs ont toutefois été adaptés aux réalités particulières des grands organismes. L'évolution de l'indice de performance des grands organismes est arrimée à celle de l'indice des ministères. Ainsi, pour 2024-2025, la pondération des trois volets a été ajustée de la même manière que pour les ministères et met davantage l'accent sur la gestion des ressources de l'État.

La composition détaillée et la pondération de l'indice applicables aux grands organismes pour l'édition 2024-2025 sont présentées au tableau 31.

Tableau 31 – Composition et pondération de l'indice de performance de l'administration publique pour les grands organismes

	Pondération
Note globale	100 %
Volet I – Efficacité de l'État	40 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	35 %
Taux de qualité des engagements envers la population	5 %
Volet II – Gestion des ressources de l'État	50 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	15 %
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	25 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	10 %
Volet III – Gestion axée sur les résultats	10 %
Taux de qualité en audit interne	5 %
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	5 %

2.4 Présentation des résultats des grands organismes

Cinq grands organismes font l'objet d'un suivi de leur performance par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les résultats de la Régie de l'assurance maladie du Québec, de Retraite Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec sont présentés dans ce rapport, car ceux-ci sont assujettis à la Loi sur l'administration publique. Cette section présente donc les résultats de ces trois grands organismes, et leurs résultats individuels sont présentés à l'annexe IV. L'organisme qui s'illustre par une performance excellente pour chacun des indicateurs de l'indice couverts dans cette section est nommé à l'annexe VI du présent rapport.

Les résultats de deux autres grands organismes, Revenu Québec et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, ainsi que les classements des cinq organismes sont présentés dans le Tableau de bord de la performance de l'administration publique.

Progression notable des grands organismes à la suite des ajustements méthodologiques

Les grands organismes enregistrent une amélioration significative de leur performance globale pour 2024-2025. L'harmonisation méthodologique avec les ministères permet une lecture plus cohérente de leurs résultats et met en évidence des progressions importantes, notamment en gestion des ressources et en efficacité.

L'analyse détaillée des grands organismes met en évidence des progrès substantiels, particulièrement dans les dimensions de l'audit interne et de la gestion des risques. Certaines organisations affichent une progression spectaculaire de leur performance globale. En revanche, la gestion financière demeure un enjeu variable selon les entités, ce qui souligne la nécessité d'un suivi différencié.

2.4.1 Note globale

Le tableau qui suit présente le résultat des trois grands organismes établis en fonction de la note globale obtenue à l'indice de performance. Cette note est composée des volets Efficacité de l'État (valeur de 40 %), Gestion des ressources de l'État (valeur de 50 %) et Gestion axée sur les résultats (valeur de 10 %).

Tableau 32 – Résultats des grands organismes pour la note globale

Grand organisme	2023-2024	2024-2025	Écart
Régie de l'assurance maladie du Québec	95 %	99 %	+4
Retraite Québec	89 %	87 %	-2
Société de l'assurance automobile du Québec	49 %	85 %	+36

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

2.4.2 Volet I – Efficacité de l'État

Le tableau qui suit présente les résultats des grands organismes établis en fonction de la note obtenue pour le volet I de l'indice de performance, composé du taux de réalisation des engagements envers la population et du taux de qualité des engagements envers la population.

Tableau 33 – Résultats des grands organismes pour le volet I de l'indice de performance

Grand organisme	2023-2024	2024-2025	Écart
Régie de l'assurance maladie du Québec	99 %	100 %	+1
Société de l'assurance automobile du Québec	30 %	96 %	+66
Retraite Québec	88 %	92 %	+4

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

Constats relatifs au taux de réalisation des engagements envers la population

Tableau 34 – Résultats des grands organismes pour le taux de réalisation des engagements envers la population

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de réalisation des engagements envers la population ³²	70 %	95 %	+25
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	70 %	96 %	+26
Taux d'atteinte des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	72 %	91 %	+19

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de réalisation des engagements envers la population est de 95 % en 2024-2025, comparativement à 70 % pour 2023-2024, soit une augmentation de 25 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de qualité des engagements envers la population

Tableau 35 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité des engagements envers la population

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité des engagements envers la population ³³	98 %	100 %	+2
Taux de qualité du plan stratégique	97 %	100 %	+3
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	—

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité des engagements envers la population est de 100 % pour 2024-2025, comparativement à 98 % pour 2023-2024, soit une hausse de 2 points de pourcentage.

2.4.3 Volet II – Gestion des ressources de l'État

Le tableau qui suit présente les résultats des grands organismes établis en fonction de la note obtenue pour le volet II de l'indice de performance, composé du taux de qualité de la gestion des ressources humaines, du taux de qualité de la gestion des ressources financières et du taux de qualité en gestion contractuelle.

³² Le taux de réalisation des engagements envers la population est composé à 86 % de la proportion des résultats obtenus en planification stratégique et à 14 % du taux d'atteinte des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

³³ Le taux de qualité des engagements envers la population est composé à 80 % du taux de qualité du plan stratégique et à 20 % du taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

Tableau 36 – Résultats des grands organismes pour le volet II de l'indice de performance

Grand organisme	2023-2024	2024-2025	Écart
Régie de l'assurance maladie du Québec	87 %	99 %	+12
Retraite Québec	88 %	80 %	-8
Société de l'assurance automobile du Québec	72 %	74 %	+2

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Constats relatifs au taux de qualité de la gestion des ressources humaines

Tableau 37 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité de la gestion des ressources humaines

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	88 %	97 %	+9
Nombre moyen de jours de formation par personne	100 %	99 %	-1
Taux d'employées et employés ayant reçu des attentes	86 %	96 %	+10
Taux d'employées et employés dont la performance a été évaluée	88 %	93 %	+5
Indice de mobilisation du personnel	67 %	100 %	+33
Taux d'atteinte des cibles relatives à la diversité, à l'équité et à l'inclusion	98 %	S. O.	S. O.

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité de la gestion des ressources humaines est de 97 % pour 2024-2025, comparativement à 88 % pour 2023-2024, soit une augmentation de 9 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de qualité de la gestion des ressources financières

Tableau 38 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité de la gestion des ressources financières

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	67 %	71 %	+4
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	67 %	50 %	-17
Taux de réalisation du budget de frais d'administration	67 %	92 %	+25

Légende : Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité de la gestion des ressources financières est de 71 % pour 2024-2025, comparativement à 67 % en 2023-2024, soit une hausse de 4 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de qualité en gestion contractuelle

Tableau 39 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité en gestion contractuelle

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité en gestion contractuelle	94 %	99 %	+5
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	94 %	99 %	+5
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	S. O.

Légende :

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité en gestion contractuelle est de 99 % pour 2024-2025, comparativement à 94 % en 2023-2024, soit une augmentation de 5 points de pourcentage.

2.4.4 Volet III – Gestion axée sur les résultats

Le tableau qui suit présente le classement des organismes établi en fonction de la note obtenue pour le volet III de l'indice de performance, composé du taux de qualité en audit interne et du taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques.

Tableau 40 – Résultats des grands organismes pour le volet III de l'indice de performance

Grand organisme	2023-2024	2024-2025	Écart
Retraite Québec	100 %	100 %	—
Régie de l'assurance maladie du Québec	90 %	100 %	+10
Société de l'assurance automobile du Québec	90 %	93 %	+3

Légende :

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Constats relatifs au taux de qualité en audit interne

Tableau 41 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité en audit interne

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de qualité en audit interne³⁴	87 %	95 %	+8
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	S. O.
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	93 %	S. O.
Présence de travaux en audit de performance	33 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement de la ou du sous-ministre ou de la dirigeante ou du dirigeant d'organisme	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit interne composé majoritairement de membres externes	100 %	S. O.	S. O.
Évaluation externe de la fonction au cours des cinq dernières années	100 %	S. O.	S. O.

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité en audit interne est de 95 % en 2024-2025, comparativement à 87 % en 2023-2024, soit une hausse de 8 points de pourcentage.

Constats relatifs au taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques

Tableau 42 – Résultats des grands organismes pour le taux de qualité en gestion intégrée des risques

	Moyenne 2023-2024	Moyenne 2024-2025	Écart
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	—

Légende :

Faible (59 % et -)

À améliorer (60 % à 74 %)

Bon (75 % à 89 %)

Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité de la gestion intégrée des risques est demeuré stable à 100 % en 2024-2025, comparativement à 2023-2024.

³⁴ Le taux de qualité en audit interne est composé à 30 % de l'organisation de la fonction d'audit interne et à 70 % de la réalisation d'activités d'audit interne.

2.5 Présentation de l'indice de performance des organismes visés par la Loi sur l'administration publique

Pour une première année, la performance de 27 organismes visés par le chapitre II de la Loi sur l'administration publique est évaluée³⁵. Pour cette lecture, les organisations sont évaluées sur la base des résultats qu'ils ont obtenus en planification stratégique ainsi que de la qualité de leur plan stratégique.

Comme pour les grands organismes, l'approche adoptée se veut progressive et adaptée aux différentes réalités de ces organisations. Ainsi, les indicateurs relatifs à la déclaration de services aux citoyens seront considérés à partir de la lecture 2025-2026.

La composition détaillée et la pondération de l'indice applicables aux organismes pour l'édition 2024-2025 sont présentées au tableau 43.

Tableau 43 – Composition et pondération de l'indice de performance de l'administration publique pour les organismes visés par la Loi sur l'administration publique

	Pondération
Note globale	100 %
Volet I – Efficacité de l'État	100 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	90 %
Taux de qualité du plan stratégique	10 %

2.6 Présentation des résultats des organismes visés par la Loi sur l'administration publique

Cette section présente les résultats obtenus par les organismes visés par la Loi sur l'administration publique pour l'année 2024-2025. Le tableau 44 présente le classement des organismes en fonction de leur note globale. Les résultats détaillés des organismes sont présentés dans l'annexe V.

Comme on peut le constater, 5 organismes obtiennent la note de 100 %.

³⁵ Deux organismes additionnels, le Conseil de l'éducation supérieure et le Conseil de la justice administrative, n'avaient pas de plan stratégique en vigueur en 2024-2025 pour permettre leur évaluation.

Première intégration concluante des organismes visés par la Loi

Intégrés pour la première fois à l'indice, les organismes présentent une performance d'ensemble élevée, portée par la qualité rehaussée de leurs plans stratégiques. Les résultats des organismes visés présentent une dispersion marquée. Cette variabilité reflète la diversité des contextes et des niveaux de maturité. Malgré ces écarts, la moyenne globale demeure élevée.

Tableau 44 – Résultats des organismes pour la note globale

Rang ³⁶	Organismes	2024-2025
1	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	100 %
1	Bureau du coroner	100 %
1	Commission consultative de l'enseignement privé	100 %
1	Conseil du patrimoine culturel du Québec	100 %
1	Office québécois de la langue française et Commission de toponymie du Québec	100 %
6	Commission des partenaires du marché du travail	99 %
7	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	95 %
8	Commissaire à la santé et au bien-être	94 %
9	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	93 %
10	Office des personnes handicapées du Québec	93 %
11	Commission de l'éthique en science et en technologie	89 %
12	Société de développement des entreprises culturelles	88 %
13	Curateur public du Québec	86 %
14	Conseil du statut de la femme	84 %
15	Commission de protection du territoire agricole du Québec	84 %
16	Société des traversiers du Québec	82 %
17	Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	78 %
17	Conseil des arts et des lettres du Québec	78 %
19	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	77 %
20	Institut national de santé publique du Québec	76 %
21	Sûreté du Québec	75 %
22	Centre d'acquisitions gouvernementales	73 %
23	Bureau des enquêtes indépendantes	70 %
24	Commissaire à la déontologie policière	67 %
25	Protecteur national de l'élève	66 %
26	Urgences-santé	55 %
27	Office de la protection du consommateur	49 %
Moyenne des organismes		83 %

Légende :

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

³⁶ Le rang est déterminé en fonction de la note incluant les décimales.

Constats relatifs à la proportion des résultats obtenus en planification stratégique

Tableau 45 – Résultats des organismes pour la proportion des résultats obtenus en planification stratégique

Moyenne 2024-2025	
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	81 %
Légende :	Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, la proportion des résultats obtenus en planification stratégique pour 2024-2025 est de 81 %.

Constats relatifs au taux de qualité des engagements envers la population

Tableau 46 – Résultats des organismes pour le taux de qualité du plan stratégique

Moyenne 2024-2025	
Taux de qualité du plan stratégique	100 %
Légende :	Faible (59 % et -) À améliorer (60 % à 74 %) Bon (75 % à 89 %) Excellent (90 % à 100 %)

Comme on le constate dans le tableau précédent, le taux de qualité du plan stratégique pour 2024-2025 est de 100 %.

Conclusion

La Loi sur l'administration publique, adoptée en 2000, a désormais plus de 25 ans d'existence. Depuis son entrée en vigueur, elle a largement accompli sa mission d'implanter une culture de gestion axée sur les résultats, de transparence et d'imputabilité au sein de l'administration québécoise.

Les obligations que la Loi impose aux ministères et organismes – telles que l'élaboration de plans stratégiques pluriannuels, la publication d'une déclaration de services aux citoyens et le dépôt d'un rapport annuel de gestion – sont aujourd'hui respectées par la quasi-totalité des entités visées. Parallèlement, les pratiques de gestion publique se sont considérablement professionnalisées et standardisées au fil des ans. Les mécanismes de gestion axée sur les résultats atteignent aujourd'hui un niveau de maturité très élevé dans l'ensemble de l'appareil d'État.

Depuis 2019, le Tableau de bord de la performance de l'administration publique (qui présente les résultats de l'indice de performance de l'administration publique), disponible sur performance.gouv.qc.ca, offre une comparaison transversale des résultats des organisations. Il met en lumière les réalisations des ministères et organismes, stimule un sain esprit d'émulation et offre aux citoyens comme aux parlementaires un portrait sans précédent de l'évolution annuelle de la performance de l'État.

Il est aussi constaté que le tableau de bord exerce la fonction de suivi global de la performance qui était auparavant associée au rapport de la présidente du Conseil du trésor concernant l'application de la Loi sur l'administration publique. L'unicité et la valeur ajoutée du rapport se sont progressivement réduites.

L'obligation de rendre compte annuellement de l'application de la Loi avait un sens au moment de la mise en place de celle-ci, alors qu'il fallait accompagner un changement de culture et rassurer les parlementaires sur l'implantation progressive du nouveau cadre de gestion. Un quart de siècle plus tard, les pratiques de gestion et de suivi de la performance se sont imposées dans la routine de l'Administration.

Après plus de 25 ans d'application, la Loi sur l'administration publique a pleinement ancré, au sein des ministères et organismes, une culture de gestion axée sur les résultats. Les principes qu'elle porte, jadis innovants, sont aujourd'hui solidement intégrés aux pratiques administratives, soutenus notamment par l'évolution des outils de gestion et de suivi de la performance développés au fil des ans.

Dans le contexte du Chantier gouvernemental de l'efficacité de l'État, qui vise à moderniser notre administration, à réduire les lourdeurs inutiles et à recentrer les ressources sur les services et missions essentiels, le moment est venu de réexaminer la pertinence de maintenir l'obligation légale de produire un rapport annuel consolidé sur la mise en œuvre de la Loi.

À la lumière des progrès réalisés et du fardeau administratif que représente la préparation de ce rapport, il est légitime de s'interroger : le maintien de cette obligation sert-il encore au mieux la transparence et la performance de l'État? Son abolition permettrait-elle d'alléger la charge administrative sans compromettre la qualité de l'information publique?

Dans cette perspective, une mesure a été intégrée au projet de loi n° 11 afin de mettre fin à la production du rapport tel qu'il existe actuellement. L'objectif n'est pas de revenir en arrière, mais de faire évoluer notre dispositif de reddition de comptes vers un modèle modernisé, mieux arrimé aux besoins d'aujourd'hui, cohérent avec les orientations gouvernementales et plus agile face aux défis à venir.

Ce changement s'inscrit dans la continuité. Il vise à préserver les acquis, tout en dotant le public et les parlementaires de mécanismes renouvelés, plus efficaces et plus pertinents, afin de poursuivre notre engagement envers une administration performante, responsable et résolument tournée vers l'avenir.

Annexe I – Organisations visées en 2024-2025

Liste des ministères visés par le rapport concernant l'application de la Loi sur l'administration publique en 2024-2025

Ministères	
1	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
2	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
3	Ministère de l'Éducation
4	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
5	Ministère de l'Enseignement supérieur
6	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
7	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
8	Ministère de la Culture et des Communications
9	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
10	Ministère de la Famille
11	Ministère de la Justice
12	Ministère de la Langue française
13	Ministère de la Santé et des Services sociaux
14	Ministère de la Sécurité publique
15	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
16	Ministère des Finances
17	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
18	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
19	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
20	Ministère du Conseil exécutif
21	Ministère du Tourisme
22	Ministère du Travail
23	Secrétariat du Conseil du trésor

Liste des organismes visés par le rapport concernant l'application de la Loi sur l'administration publique en 2024-2025

Organismes	
24	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
25	Bureau des enquêtes indépendantes
26	Bureau du coroner
27	Centre d'acquisitions gouvernementales
28	Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études
29	Commissaire à la déontologie policière
30	Commissaire à la santé et au bien-être
31	Commissaire à la lutte contre la corruption
32	Commission consultative de l'enseignement privé
33	Commission d'accès à l'information
34	Commission de la fonction publique
35	Commission de l'éthique en science et en technologie
36	Commission de protection du territoire agricole du Québec
37	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
38	Commission des partenaires du marché du travail
39	Commission des transports du Québec
40	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
41	Commission municipale du Québec
42	Commission québécoise des libérations conditionnelles
43	Conseil de la justice administrative
44	Conseil des arts et des lettres du Québec
45	Conseil du patrimoine culturel du Québec
46	Conseil du statut de la femme
47	Conseil supérieur de l'éducation
48	Curateur public du Québec
49	Direction des poursuites criminelles et pénales
50	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
51	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
52	Institut national de santé publique du Québec
53	Office de la protection du consommateur
54	Office des personnes handicapées du Québec
55	Office québécois de la langue française et Commission de toponymie
56	Protecteur national de l'élève
57	Régie de l'assurance maladie du Québec
58	Régie des alcools, des courses et des jeux
59	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
60	Retraite Québec
61	Société de développement des entreprises culturelles
62	Société de l'assurance automobile du Québec
63	Société des traversiers du Québec
64	Sûreté du Québec
65	Tribunal administratif de déontologie policière
66	Tribunal administratif du logement
67	Urgences-santé

Annexe II – Résultats des organismes pour le taux d'employées et employés ayant reçu des attentes et le taux d'employées et employés dont la performance a été évaluée

Résultats des organismes pour le taux d'employées et employés ayant reçu des attentes

Organismes	Taux d'employés ayant reçu des attentes		Écart
	2023-2024	2024-2025	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	100 %	96 %	-4
Bureau des enquêtes indépendantes	77 %	0 %	-77
Bureau du coroner	0 %	95 %	+95
Centre d'acquisitions gouvernementales	69 %	91 %	+22
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	100 %	0 %	-100
Commissaire à la déontologie policière	100 %	91 %	-9
Commissaire à la lutte contre la corruption	S. O.	88 %	S. O.
Commissaire à la santé et au bien-être	95 %	95 %	—
Commission consultative de l'enseignement privé	100 %	100 %	—
Commission d'accès à l'information	55 %	90 %	+35
Commission de la fonction publique	100 %	100 %	—
Commission de l'éthique en science et en technologie	100 %	0 %	-100
Commission de protection du territoire agricole du Québec	92 %	93 %	+1
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	89 %	93 %	+4
Commission des partenaires du marché du travail	95 %	95 %	—
Commission des transports du Québec	89 %	89 %	—
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	94 %	100 %	+6
Commission municipale du Québec	92 %	90 %	-2
Commission québécoise des libérations conditionnelles	94 %	100 %	+6
Conseil de la justice administrative	25 %	20 %	-5
Conseil des arts et des lettres du Québec	66 %	97 %	+31
Conseil du patrimoine culturel du Québec	100 %	0 %	-100
Conseil du statut de la femme	92 %	92 %	—
Conseil supérieur de l'éducation	87 %	100 %	+13
Curateur public du Québec	96 %	100 %	+4
Direction des poursuites criminelles et pénales	S. O.	72 %	S. O.
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	6 %	2 %	-4
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	61 %	41 %	-20
Institut national de santé publique du Québec	53 %	72 %	+19
Office de la protection du consommateur	46 %	47 %	+1
Office des personnes handicapées du Québec	89 %	72 %	-17
Office québécois de la langue française et Commission de toponymie	78 %	88 %	+10
Protecteur national de l'élève	85 %	76 %	-9
Régie de l'assurance maladie du Québec	90 %	96 %	+6
Régie des alcools, des courses et des jeux	45 %	69 %	+24
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	100 %	91 %	-9
Retraite Québec	92 %	93 %	+1
Société de développement des entreprises culturelles	87 %	81 %	-6
Société de l'assurance automobile du Québec	77 %	98 %	+21
Société des traversiers du Québec	20 %	31 %	+11
Sûreté du Québec	18 %	61 %	+43
Tribunal administratif de déontologie policière	100 %	100 %	—
Tribunal administratif du logement	90 %	90 %	—
Urgences-santé	69 %	51 %	-18
Moyenne	76 %	74 %	-2

Résultats des organismes pour le taux d'employés dont la performance a été évaluée

Organismes	Taux d'employés dont la performance a été évaluée		Écart
	2023-2024	2024-2025	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	87 %	100 %	+13
Bureau des enquêtes indépendantes	85 %	70 %	-15
Bureau du coroner	70 %	86 %	+16
Centre d'acquisitions gouvernementales	59 %	91 %	+32
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	100 %	0 %	-100
Commissaire à la déontologie policière	92 %	100 %	+8
Commissaire à la lutte contre la corruption	S. O.	85 %	S. O.
Commissaire à la santé et au bien-être	100 %	100 %	—
Commission consultative de l'enseignement privé	100 %	100 %	—
Commission d'accès à l'information	52 %	97 %	+45
Commission de la fonction publique	84 %	96 %	+12
Commission de l'éthique en science et en technologie	0 %	0 %	—
Commission de protection du territoire agricole du Québec	86 %	99 %	+13
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	59 %	84 %	+25
Commission des partenaires du marché du travail	93 %	100 %	+7
Commission des transports du Québec	85 %	84 %	-1
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	100 %	100 %	—
Commission municipale du Québec	92 %	84 %	-8
Commission québécoise des libérations conditionnelles	93 %	100 %	+7
Conseil de la justice administrative	25 %	20 %	-5
Conseil des arts et des lettres du Québec	75 %	100 %	+25
Conseil du patrimoine culturel du Québec	100 %	0 %	-100
Conseil du statut de la femme	85 %	100 %	+15
Conseil de l'éducation supérieure	100 %	46 %	-54
Curateur public du Québec	86 %	94 %	+8
Directeur des poursuites criminelles et pénales	S. O.	56 %	S. O.
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	37 %	31 %	-6
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	55 %	49 %	-6
Institut national de santé publique du Québec	64 %	78 %	+14
Office de la protection du consommateur	76 %	57 %	-19
Office des personnes handicapées du Québec	96 %	88 %	-8
Office québécois de la langue française et Commission de toponymie	74 %	81 %	+7
Protecteur national de l'élève	100 %	78 %	-22
Régie de l'assurance maladie du Québec	83 %	93 %	+10
Régie des alcools, des courses et des jeux	45 %	60 %	+15
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	84 %	75 %	-9
Retraite Québec	83 %	94 %	+11
Société de développement des entreprises culturelles	86 %	91 %	+5
Société de l'assurance automobile du Québec	98 %	93 %	-5
Société des traversiers du Québec	19 %	30 %	+11
Sûreté du Québec	69 %	70 %	+1
Tribunal administratif de déontologie policière	100 %	100 %	—
Tribunal administratif du logement	82 %	93 %	+11
Urgences-santé	75 %	43 %	-32
Moyenne	77 %	75 %	-2

Annexe III – Résultats détaillés des ministères

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Résultats du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	93 %	80 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	87 %	87 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	87 %	85 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	86 %	85 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	87 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	86 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	83 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	97 %	71 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	91 %	84 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	90 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	91 %	91 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	89 %	90 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	85 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	71 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	90 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	78 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	88 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	60 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	50 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	48 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	100 %	85 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	100 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	71 %	98 %
Transformation numérique**	100 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	99 %	97 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	98 %	93 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Résultats du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	92 %	95 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	93 %	93 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	93 %	92 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	92 %	93 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	99 %	88 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	93 %	98 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	91 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	91 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	91 %	95 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	90 %	86 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	100 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	80 %	91 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	81 %	86 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	85 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	73 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	90 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	88 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	97 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	97 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	99 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	93 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	96 %	98 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	96 %	96 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	61 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	90 %	100 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	57 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère du Conseil exécutif

Résultats du ministère du Conseil exécutif	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	97 %	93 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	100 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	91 %	86 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	75 %	86 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	100 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	76 %	91 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	57 %	86 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	80 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	81 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	96 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	80 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	83 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	70 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	66 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	80 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	75 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	84 %	90 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	100 %	94 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	100 %	88 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	100 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	S. O.	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Culture et des Communications

Résultats du ministère de la Culture et des Communications	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	82 %	86 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	75 %	81 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	73 %	79 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	71 %	75 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	96 %	99 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	92 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	90 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	91 %	90 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	81 %	78 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	75 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	90 %	86 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	62 %	86 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	80 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	68 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	87 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	86 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	64 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	78 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	93 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	67 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	100 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	99 %	97 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	99 %	94 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	76 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	83 %	80 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	67 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	0 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	75 %	60 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	43 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	0 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	80 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	88 %	80 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

Résultats du ministère de la Cybersécurité et du Numérique	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	79 %	88 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	80 %	81 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	80 %	78 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	77 %	74 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	86 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	82 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	73 %	91 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	88 %	81 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	80 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	100 %	100 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	72 %	97 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	79 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	89 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	73 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	81 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	25 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	0 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	63 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	99 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	90 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	90 %	100 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	57 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Résultats du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	95 %	91 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	94 %	85 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	94 %	83 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	93 %	80 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	94 %	94 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	88 %	88 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	100 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	80 %	80 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	76 %	82 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	90 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	80 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	92 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	73 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	99 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	76 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	100 %	100 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	100 %	99 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	83 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	97 %	100 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	92 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Éducation du Québec

Résultats du ministère de l'Éducation	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	64 %	66 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	55 %	70 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	50 %	65 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	45 %	60 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	92 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	93 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	92 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	64 %	57 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	76 %	73 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	55 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	68 %	94 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	72 %	81 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	74 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	76 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	71 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	71 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	25 %	20 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	0 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	83 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	89 %	92 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	89 %	85 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	57 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	96 %	96 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	86 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	97 %	96 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Résultats du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	78 %	82 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	77 %	70 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	75 %	66 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	72 %	61 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	99 %	98 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	90 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	87 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	70 %	88 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	89 %	89 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	100 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	90 %	93 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	77 %	89 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	85 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	83 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	75 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	83 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	98 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	22 %	80 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	0 %	75 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	87 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	78 %	97 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	99 %	98 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	99 %	97 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	89 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	99 %	97 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	97 %	93 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Enseignement supérieur

Résultats du ministère de l'Enseignement supérieur	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	74 %	64 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	72 %	66 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	69 %	61 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	66 %	55 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	95 %	98 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	97 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	96 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	67 %	56 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	82 %	71 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	75 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	90 %	95 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	81 %	89 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	65 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	58 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	75 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	80 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	64 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	87 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	25 %	15 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	0 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	77 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	92 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	88 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	88 %	97 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	68 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	97 %	96 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	92 %	96 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Résultats du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	79 %	74 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	82 %	86 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	81 %	84 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	79 %	82 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	98 %	98 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	96 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	96 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	78 %	60 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	78 %	77 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	100 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	76 %	86 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	60 %	64 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	65 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	81 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	93 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	92 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	54 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	78 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	93 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	78 %	20 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	75 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	87 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	76 %	87 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	86 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	86 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	74 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	72 %	94 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	15 %	90 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Famille

Résultats du ministère de la Famille	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	91 %	78 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	98 %	97 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	98 %	96 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	98 %	96 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	98 %	99 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	92 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	91 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	79 %	61 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	89 %	80 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	70 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	99 %	96 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	98 %	95 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	85 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	62 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	94 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	78 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	60 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	96 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	63 %	20 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	68 %	95 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	100 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	100 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	81 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	85 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	80 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	71 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	99 %	78 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère des Finances

Résultats du ministère des Finances	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	88 %	90 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	79 %	88 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	77 %	87 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	74 %	85 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	97 %	99 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	97 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	96 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	97 %	91 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	94 %	85 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	80 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	92 %	88 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	94 %	89 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	100 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	58 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	81 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	91 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	99 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	64 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	100 %	96 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	100 %	100 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	92 %	98 %
Transformation numérique**	90 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	99 %	91 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	95 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	83 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	97 %	85 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Résultats du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	90 %	91 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	93 %	89 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	93 %	88 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	93 %	87 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	87 %	93 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	81 %	93 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	84 %	80 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	80 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	78 %	92 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	60 %	67 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	85 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	72 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	79 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	81 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	63 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	87 %	100 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	97 %	93 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	97 %	87 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	94 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	94 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	95 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	93 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	87 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Justice

Résultats du ministère de la Justice	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	86 %	81 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	88 %	77 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	87 %	73 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	86 %	69 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	99 %	97 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	78 %	81 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	88 %	77 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	65 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	94 %	96 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	77 %	90 %	85 %
Performance de l'organisation versu la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	78 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	81 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	76 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	92 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	95 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	63 %	80 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	75 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	71 %	56 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	99 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	79 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	98 %	99 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	93 %	98 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Langue française

Résultats du ministère de la Langue française	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	88 %	93 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	84 %	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	83 %	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	83 %	100 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	S. O.	S. O.	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	92 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	92 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	S. O.	S. O.	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	92 %	87 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	79 %	85 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	80 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	86 %	94 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	40 %	82 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	100 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	59 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	77 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	79 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	71 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	99 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	S. O.	49 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	94 %	83 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	94 %	67 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	100 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	94 %	94 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	S. O.	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	75 %	88 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	83 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	0 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	90 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Résultats du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	92 %	92 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	99 %	94 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	93 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	92 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	94 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	93 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	82 %	90 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	81 %	80 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	85 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	76 %	91 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	70 %	87 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	74 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	72 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	60 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	57 %	77 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	59 %	94 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	59 %	93 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	94 %	98 %
Transformation numérique**	100 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	91 %	90 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	75 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	0 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	90 %	80 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Résultats du ministère des Ressources naturelles et des Forêts	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	86 %	91 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	78 %	91 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	77 %	90 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	79 %	89 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	68 %	96 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	83 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	79 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	91 %	92 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	79 %	80 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	90 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	83 %	90 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	77 %	90 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	71 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	92 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	83 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	72 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	77 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	71 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	96 %	86 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	97 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	97 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	83 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	87 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	70 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	0 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	87 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Résultats du ministère de la Santé et des Services sociaux	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	73 %	79 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	60 %	66 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	57 %	61 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	55 %	56 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	71 %	91 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	91 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	88 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	84 %	87 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	82 %	67 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	40 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	64 %	62 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	69 %	74 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	79 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	96 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	68 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	73 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	78 %	97 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	75 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	87 %	87 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	85 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	93 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	93 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	78 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	89 %	93 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	89 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	67 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	71 %	75 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	95 %	94 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère de la Sécurité publique

Résultats du ministère de la Sécurité publique	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	83 %	67 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	84 %	73 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	83 %	69 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	81 %	65 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	90 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	89 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	86 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	78 %	55 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	83 %	72 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	90 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	78 %	74 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	79 %	76 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	60 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	76 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	72 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	91 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	92 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	70 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	63 %	20 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	76 %	73 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	87 %	92 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	87 %	84 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	89 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	96 %	99 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	86 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	96 %	98 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère du Tourisme

Résultats du ministère du Tourisme	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	93 %	93 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	90 %	92 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	89 %	90 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	88 %	89 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	98 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	97 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	93 %	94 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	89 %	88 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	70 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	100 %	100 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	99 %	99 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	100 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	68 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	74 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	75 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	92 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	100 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	76 %	73 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	100 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	100 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	100 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	98 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Résultats du ministère des Transports et de la Mobilité durable	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	79 %	68 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	70 %	74 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	66 %	70 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	62 %	65 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	85 %	60 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	81 %	74 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	60 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	73 %	84 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	71 %	86 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	76 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	83 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	76 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	92 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	86 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	81 %	20 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	75 %	0 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	100 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	90 %	95 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	100 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	99 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	83 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	96 %	88 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	79 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	50 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	89 %	80 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Ministère du Travail

Résultats du ministère du Travail	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	95 %	76 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	63 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	58 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	51 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	99 %	100 %	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	90 %	83 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	79 %	64 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	40 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	83 %	64 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	78 %	78 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	75 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	59 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	95 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	87 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	36 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	100 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	72 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	97 %	99 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	87 %	93 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	100 %	49 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	95 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	95 %	97 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	81 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	88 %	87 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	S. O.	S. O.	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	100 %	S. O.	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	S. O.	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	75 %	77 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	67 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	0 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	86 %	100 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	90 %	80 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Secrétariat du Conseil du trésor

Résultats du Secrétariat du Conseil du trésor	2023-2024*	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	92 %	89 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	88 %	89 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	88 %	88 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	88 %	88 %	78 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	S. O.	S. O.	97 %
Taux de qualité des engagements envers la population	94 %	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	94 %	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	S. O.	S. O.	99 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	94 %	87 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	87 %	84 %	80 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	S. O.	75 %	78 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	96 %	92 %	88 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	90 %	85 %	85 %
Performance de l'organisation versus la moyenne des résultats au sondage sur l'expérience employé	S. O.	90 %	81 %
Taux de participation à l'atteinte des cibles de représentativité fixées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi 2023-2028	S. O.	75 %	72 %
Taux d'assiduité ajusté du personnel**	94 %	S. O.	S. O.
Taux de rétention ajusté du personnel**	68 %	S. O.	S. O.
Proportion de la masse salariale investie en formation**	72 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible d'embauche des membres des groupes cibles, personnel régulier**	92 %	S. O.	S. O.
Atteinte de la cible de présence des membres des minorités visibles et ethniques, par région, personnel régulier et occasionnel**	98 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	100 %	91 %	74 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	100 %	68 %
Taux de respect des échéanciers reliés au suivi budgétaire	100 %	53 %	95 %
Taux de respect des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures	99 %	58 %	78 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	99 %	96 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	98 %	94 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %	98 %
Transformation numérique**	89 %	S. O.	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats et révision des programmes	100 %	98 %	94 %
Taux de qualité en évaluation de programme	100 %	100 %	98 %
Taux de respect des échéances reliées aux décisions du Conseil du trésor en matière d'évaluation de programme	100 %	100 %	100 %
Présence d'une planification pluriannuelle en évaluation de programme	S. O.	100 %	100 %
Taux d'élaboration d'un plan d'action	S. O.	100 %	93 %
Suivi des recommandations par un comité désigné à cette fin	S. O.	100 %	98 %
Présence d'un mécanisme de suivi des recommandations en évaluation de programme**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %	95 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %	99 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %	94 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	90 %	94 %
Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées	100 %	100 %	92 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Annexe IV – Résultats détaillés des grands organismes

Régie de l'assurance maladie du Québec

Résultats de la Régie de l'assurance maladie du Québec	2023-2024*	2024-2025
Note globale	95 %	99 %
Volet I - Efficacité de l'État	99 %	100 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	100 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	100 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	97 %	99 %
Taux de qualité des engagements envers la population	96 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	96 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	87 %	99 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	94 %	97 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	100 %	100 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	90 %	96 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	83 %	93 %
Indice de mobilisation du personnel	100 %	100 %
Taux d'atteinte des cibles relatives à la diversité, l'équité et l'inclusion**	100 %	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	75 %	100 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	100 %
Taux de réalisation du budget de frais d'administration	100 %	100 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	98 %	100 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	98 %	100 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %
Transformation numérique**	86 %	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats	90 %	100 %
Taux de qualité en audit interne	80 %	100 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %
Présence de travaux en audit de performance**	0 %	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.
Évaluation externe de la fonction au cours des cinq dernières années**	100 %	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Retraite Québec

Résultats de Retraite Québec	2023-2024*	2024-2025
Note globale	89 %	87 %
Volet I - Efficacité de l'État	88 %	92 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	86 %	90 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	85 %	89 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	99 %	100 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	88 %	80 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	95 %	97 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	100 %	100 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	92 %	93 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	83 %	94 %
Indice de mobilisation du personnel	100 %	100 %
Taux d'atteinte des cibles relatives à la diversité, l'équité et l'inclusion**	99 %	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	75 %	63 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	50 %	50 %
Taux de réalisation du budget de frais d'administration	100 %	75 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	94 %	99 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	94 %	99 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %
Transformation numérique**	92 %	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats	100 %	100 %
Taux de qualité en audit interne	100 %	100 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	100 %
Présence de travaux en audit de performance**	100 %	S. O.
Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**	100 %	S. O.
Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**	100 %	S. O.
Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**	100 %	S. O.
Évaluation externe de la fonction au cours des cinq dernières années**	100 %	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Société de l'assurance automobile du Québec

Résultats de la Société de l'assurance automobile du Québec	2023-2024*	2024-2025
Note globale	49 %	85 %
Volet I - Efficacité de l'État	30 %	96 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	24 %	95 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	25 %	99 %
Taux d'atteinte proportionnel des engagements de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	19 %	75 %
Taux de qualité des engagements envers la population	97 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	96 %	100 %
Taux de qualité de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens	100 %	100 %
Volet II - Gestion des ressources de l'État	72 %	74 %
Taux de qualité de la gestion des ressources humaines	74 %	97 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	100 %	96 %
Taux d'employés ayant reçu des attentes	77 %	98 %
Taux d'employés dont la performance a été évaluée	98 %	93 %
Indice de mobilisation du personnel	0 %	100 %
<i>Taux d'atteinte des cibles relatives à la diversité, l'équité et l'inclusion**</i>	95 %	S. O.
Taux de qualité de la gestion des ressources financières	50 %	50 %
Taux de respect des niveaux d'heures rémunérées	100 %	0 %
Taux de réalisation du budget de frais d'administration	0 %	100 %
Taux de qualité en gestion contractuelle	89 %	99 %
Résultat du portrait personnalisé des activités contractuelles	89 %	99 %
Taux de contribution aux priorités gouvernementales en matière de marchés publics	S. O.	100 %
Transformation numérique**	97 %	S. O.
Volet III - Gestion axée sur les résultats	90 %	93 %
Taux de qualité en audit interne	80 %	85 %
Organisation de la fonction d'audit interne	S. O.	100 %
Réalisation d'activités d'audit interne	S. O.	79 %
<i>Présence de travaux en audit de performance**</i>	0 %	S. O.
<i>Responsable de l'audit interne relevant directement du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme**</i>	100 %	S. O.
<i>Présence d'un plan pluriannuel d'audit interne**</i>	100 %	S. O.
<i>Présence d'un comité d'audit composé majoritairement de membres externes**</i>	100 %	S. O.
<i>Évaluation externe de la fonction au cours des cinq dernières années**</i>	100 %	S. O.
Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques	100 %	100 %

* Les résultats 2023-2024 sont basés sur la pondération utilisée en 2023-2024.

** Ces indicateurs ont été retirés du calcul pour l'exercice 2024-2025.

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Annexe V – Résultats détaillés des organismes

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Résultats - Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	100 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Bureau des enquêtes indépendantes

Résultats - Bureau des enquêtes indépendantes	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	70 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	70 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	67 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	67 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Bureau du coroner

Résultats - Bureau du coroner	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	100 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Centre d'acquisitions gouvernementales

Résultats - Centre d'acquisitions gouvernementales	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	73 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	73 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	70 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	70 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Résultats - Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	78 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	78 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	75 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	75 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commissaire à la déontologie policière

Résultats - Commissaire à la déontologie policière	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	67 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	67 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	64 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	64 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commissaire à la santé et au bien-être

Résultats - Commissaire à la santé et au bien-être	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	94 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	94 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	93 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	93 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commission consultative de l'enseignement privé

Résultats - Commission consultative de l'enseignement privé	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	100 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commission de l'éthique en science et en technologie

Résultats - Commission de l'éthique en science et en technologie	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	89 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	89 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	88 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	88 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Résultats - Commission de protection du territoire agricole du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	84 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	84 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	82 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	82 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commission des partenaires du marché du travail

Résultats - Commission des partenaires du marché du travail	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	99 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	99 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	99 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	99 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Résultats - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	77 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	77 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	74 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	74 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Conseil des arts et des lettres du Québec

Résultats - Conseil des arts et des lettres du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	78 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	78 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	75 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	75 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Conseil du patrimoine culturel du Québec

Résultats - Conseil du patrimoine culturel du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	100 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Conseil du statut de la femme

Résultats - Conseil du statut de la femme	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	84 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	84 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	83 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	83 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende	Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
---------	-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Curateur public du Québec

Résultats - Curateur public du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	86 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	86 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	84 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	84 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Résultats - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	93 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	93 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	92 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	92 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Résultats - Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	95 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	95 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	94 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	94 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Institut national de santé publique du Québec

Résultats - Institut national de santé publique du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	76 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	76 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	73 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	73 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Office de la protection du consommateur

Résultats - Office de la protection du consommateur	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	49 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	49 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	43 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	43 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Office des personnes handicapées du Québec

Résultats - Office des personnes handicapées du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	93 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	93 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	92 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	92 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Office québécois de la langue française et Commission de toponymie du Québec

Résultats - Office québécois de la langue française + Commission de toponymie du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	100 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	100 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	100 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	100 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Protecteur national de l'élève

Résultats - Protecteur national de l'élève	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	66 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	66 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	63 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	63 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
-----------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------------

Société de développement des entreprises culturelles

Résultats - Société de développement des entreprises culturelles	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	88 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	88 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	87 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	87 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Société des traversiers du Québec

Résultats - Société des traversiers du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	82 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	82 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	80 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	80 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Sûreté du Québec

Résultats - Sûreté du Québec	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	75 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	75 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	73 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	73 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Urgences-santé

Résultats - Urgences-Santé	2024-2025	Moyenne 2024-2025
Note globale	55 %	83 %
Volet I - Efficacité de l'État	55 %	83 %
Taux de réalisation des engagements envers la population	50 %	81 %
Proportion des résultats obtenus en planification stratégique	50 %	81 %
Taux de qualité des engagements envers la population	100 %	100 %
Taux de qualité du plan stratégique	100 %	100 %

Légende

Faible (59 % et -)	À améliorer (60 % à 74 %)	Bon (75 % à 89 %)	Excellent (90 % à 100 %)
--------------------	---------------------------	-------------------	--------------------------

Annexe VI – Organisations ayant une excellente performance pour chacun des indicateurs de l'indice

Taux de réalisation des engagements envers la population



Ministères

Conseil exécutif	100 %
Langue française	100 %
Famille	96 %
Relations internationales et Francophonie	93 %
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	92 %

Grands organismes

Régie de l'assurance maladie du Québec	100 %
--	-------

Organismes

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	100 %
Bureau du coroner	100 %
Commission consultative de l'enseignement privé	100 %
Conseil du patrimoine culturel du Québec	100 %
Office québécois de la langue française et Commission de toponymie	100 %

Taux de qualité des engagements envers la population

21 ministères sur 23 (91 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % des engagements envers la population.



4 grands organismes sur 5 (80 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % des engagements envers la population.

Les 27 organismes se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % des engagements envers la population.

Taux de qualité de la gestion des ressources humaines



Ministères

Emploi et Solidarité sociale	89 %
Économie, Innovation et Énergie	88 %
Tourisme	88 %
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	86 %
Conseil exécutif	86 %

Grands organismes

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	98 %
--	------

Taux de qualité de la gestion des ressources financières



9 ministères sur 23 (39 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en gestion des ressources financières.

3 grands organismes sur 5 (60 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en gestion des ressources financières.

Taux de réalisation des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures



Ministères

Immigration, Francisation et Intégration	100 %
Culture et Communications	100 %
Emploi et Solidarité sociale	97 %
Famille	95 %
Transports et Mobilité durable	95 %

Taux de qualité en gestion contractuelle



Ministères

Tourisme	100 %
Économie, Innovation et Énergie	100 %
Transports et Mobilité durable	100 %
Justice	99 %
Cybersécurité et Numérique	99 %

Grands organismes

2 grands organismes sur 5 (40 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en gestion contractuelle.

Taux de qualité en évaluation de programme



21 ministères sur 23 (91 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en évaluation de programme.

Taux de qualité en audit interne



17 ministères sur 23 (74 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en audit interne.

3 grands organismes sur 5 (60 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % en audit interne.

Taux de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques



12 ministères sur 23 (52 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de mise en œuvre de 100 % en gestion intégrée des risques.

4 grands organismes sur 5 (80 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de mise en œuvre de 100 % en gestion intégrée des risques.

Taux de qualité des mesures de révision des programmes réalisées



6 ministères sur 23 (26 %) se sont illustrés en 2024-2025 par un taux de qualité de 100 % des mesures de révision des programmes réalisées.

